

Introduction de cadrage

Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012

Bénédicte Mordier *

Plus de 140 000 personnes sont sans domicile en France en 2012, soit une augmentation de plus de 50 % en onze ans. En particulier, les sans-domicile nés à l'étranger, venant pour beaucoup des anciennes colonies françaises, sont nettement plus nombreux qu'en 2001.

Parmi les adultes sans domicile dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus, si la population masculine reste majoritaire, c'est parmi les femmes et les enfants que la progression a été la plus forte. L'accueil en centre reste le mode d'hébergement principal des sans-domicile, mais l'hébergement en hôtel s'est particulièrement développé pour accueillir les couples sans domicile toujours plus nombreux. Le nombre d'adultes hébergés y a plus que triplé.

Concernant leur situation vis-à-vis du marché du travail, un quart des adultes sans domicile de moins de 65 ans travaillent et tirent des ressources de leur activité. Près d'un sur deux se dit « chômeur » et un sur dix n'est pas autorisé à travailler (notamment demandeur d'asile ou en congé maladie de plus de trois mois). La ressource la plus souvent perçue par les sans-domicile est le revenu de solidarité active (RSA), puis les revenus issus du travail. L'allocation logement et les allocations familiales sont fréquemment citées par les sans-domicile francophones alors que l'allocation temporaire d'attente est une ressource fréquente pour les non-francophones.

Rappel :

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni *a fortiori* l'Insee.

L'état de santé perçu des sans-domicile est moins bon que celui des personnes vivant dans un logement ordinaire. Les non-francophones se disent moins souvent en bonne santé que les autres sans-domicile, ils sont également moins nombreux à disposer d'une couverture maladie.

* Insee, Division Conditions de vie des ménages.

Début 2012, dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants, 82 000 adultes sont sans-domicile. Ces adultes sont accompagnés de 30 000 enfants. Ces personnes, privées de logement personnel, peuvent dormir dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, jardin public, gare) ou bien être hébergées en urgence ou pour une durée plus longue par une association. Si on ajoute les sans-domicile des agglomérations de moins de 20 000 habitants et ceux accueillis dans les centres de demandeurs d'asile, 143 000 personnes sont sans domicile début 2012¹.

Les enquêtes, menées en 2001 et 2012 par l'Insee et l'Ined, auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas des agglomérations d'au moins 20 000 habitants (encadré 1) permettent de décrire les caractéristiques socio-démographiques, les modes de vie et les difficultés des sans-domicile vivant dans ces agglomérations. Alors que l'enquête *Sans-Domicile (SD)* de 2001 permettait seulement de dénombrer les sans-domicile non francophones, le protocole

de l'enquête de 2012 permet de les interroger (encadré 2). Les premières publications issues de l'enquête 2012 ont essentiellement porté sur les sans-domicile francophones, qu'ils soient nés à l'étranger ou en France. Cet article revient sur les principales caractéristiques des sans-domicile, en complétant l'analyse de résultats détaillés sur les non-francophones et d'éléments d'évolution entre 2001 et 2012.¹

Les sans-domicile en France : une population de plus en plus nombreuse, de provenance multiple

*112 300 sans-domicile dans les agglomérations
d'au moins 20 000 habitants*

En 2012, 112 300 sans-domicile (tableau 1 et encadré 1) ont fréquenté les centres d'hébergement et de distribution de repas des agglomérations d'au

1. À l'issue des derniers apurements, ces chiffres diffèrent très légèrement des premiers publiés en 2013 et 2014.

Encadré 1

L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES FRÉQUENTANT DES SERVICES D'HÉBERGEMENT OU DE DISTRIBUTION DE REPAS, DITE SANS DOMICILE

L'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas (dite aussi enquête *Sans-Domicile*) a pour objectif principal de décrire les caractéristiques des sans-abri et des autres sans-domicile et de mieux connaître leurs conditions de vie. Elle permet de connaître les trajectoires ayant amené les personnes à la situation de sans-domicile, et d'identifier les processus d'exclusion.

La méthode utilisée pour enquêter les sans-domicile consiste à prendre contact avec les personnes lors de leurs visites dans les services d'aide qu'elles fréquentent. Le champ des services d'aide enquêtés en 2012 est le suivant :

- les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- les centres d'hébergement en urgence, stabilisation ou insertion hors CHRS ;
- les centres maternels, accueil mère-enfant ;
- les hôtels sociaux ;
- les communautés de travail ;
- les hébergements en allocation logement temporaire (ALT) ;
- les lits halte soins santé et lits infirmiers ;
- les foyers de jeunes travailleurs, les foyers de travailleurs migrants et les résidences sociales si celles-ci

ont des places réservées pour les sans-domicile par des associations ou des centres communaux d'action sociale (CCAS) ;

- les accueils de nuit sans hébergement ;
- les distributions de repas (midi, soir ou petits-déjeuners), intérieur ou extérieur ;
- les accueils de jour, espace solidarité insertion avec petits-déjeuners ou repas ;
- les lieux mobilisés pour les plans grand froid.

Par rapport au champ des services d'aide enquêtés en 2001, celui de 2012 comprend davantage de services d'aide : les accueils de nuit sans hébergement, les lieux mobilisés pour les plans grand froid et les services de distribution de petits déjeuners n'étaient pas enquêtés en 2001.

Le champ exclut des services :

- les maisons-relais et pensions de famille, selon une recommandation du Cnis, considérant que le type de logements proposé par ces structures est trop proche de la définition d'un logement occupé par un ménage ;
- les services de restauration destinés exclusivement aux personnes hébergées car les services d'hébergement de ces personnes sont déjà dans le champ. Seuls les services de restauration accueillant



moins 20 000 habitants. Parmi eux, on compte 82 200 adultes et 30 100 enfants.

Parmi les adultes sans domicile, près de 46 000 sont nés à l'étranger (56 %). Ces sans-domicile sont accompagnés de 23 500 enfants. Les

sans-domicile nés en France sont moins nombreux (36 300) et plus rarement accompagnés d'enfants (6 800). Parmi les sans-domicile nés à l'étranger, 30 000 sont francophones (65 %) et 15 900 non francophones (35 %) (encadré 2). Les premières exploitations de

Encadré 1 (suite)

également des personnes non hébergées sont maintenus dans le champ de l'enquête ;

- les centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA).

Une personne est dite « sans-domicile » si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans une halte de nuit qui offre un abri (chaleur, café, etc.) mais n'est pas équipée pour dormir (on parle alors de « sans-abri ») ou si elle l'a passée dans un service d'hébergement (hôtel ou logement payé par une association, chambre ou dortoir dans un hébergement collectif, lieu ouvert exceptionnellement en cas de grand froid).

L'enquête de 2012 a été menée en janvier et février 2012 en face-à-face auprès des personnes francophones, les enquêteurs remplissant un questionnaire papier (4 419 entretiens exploitables ont été réalisés). Auprès des non-francophones, l'enquête a été menée par le biais d'un questionnaire simplifié papier à

remplir soi-même (encadré 2). Le même questionnaire en langue française a été utilisé pour interroger les francophones qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas répondre au questionnaire en face à face.

Pour comptabiliser l'ensemble des sans-domicile en France métropolitaine, sont ajoutés au nombre de sans-domicile estimé à partir de l'enquête, les adultes et enfants sans domicile des communes rurales et des agglomérations de moins de 20 000 habitants et les adultes et enfants dans le dispositif national d'accueil des étrangers (notamment les Centres d'accueil des demandeurs d'asile, CADA). Les premiers sont comptabilisés par une enquête téléphonique menée par l'Ined auprès des services présents dans 80 agglomérations échantillonnées parmi celles de moins de 20 000 habitants. Les seconds sont décrits par l'enquête *Etablissements sociaux (ES) difficulté sociale* de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Tableau 1
Nombre de sans-domicile adultes et enfants et évolutions entre 2001 et 2012

	Effectif en 2012	Evolution entre 2001 et 2012* (en %)
Adultes		
Francophones nés en France	36 300	14
Francophones nés à l'étranger	30 000	67
Non francophones (nés à l'étranger)	15 900	207
Ensemble adultes	82 200	49
Enfants		
Accompagnant des adultes francophones nés en France	6 800	- 4
Accompagnant des adultes francophones nés à l'étranger	14 500	125
Accompagnant des adultes non francophones (nés à l'étranger)	8 800	233
Ensemble enfants	30 100	85
Ensemble adultes et enfants		
Adultes francophones nés en France et enfants les accompagnant	43 100	10
Adultes francophones nés à l'étranger et enfants les accompagnant	44 500	83
Adultes non francophones (nés à l'étranger) et enfants les accompagnant	24 700	216
Ensemble des adultes et enfants sans-domicile	112 300	58

Note : * l'évolution est calculée sur le champ des services de l'enquête de 2001. Le nombre de non-francophones en 2012 sur le champ 2001 n'étant pas disponible, il a été estimé, en faisant l'hypothèse que la fréquentation par les non-francophones des nouveaux services recensés en 2012 (petits-déjeuners, etc.) est la même que celle des francophones (encadré 3).

Lecture : en 2012, 82 200 adultes sont sans-domicile dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants soit une augmentation de 49 % depuis 2001.

Champ : personnes sans domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquêtes auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2001 et 2012.

l'enquête *Sans-Domicile* 2012 ont porté sur les 66 300 adultes sans domicile francophones². Les premiers résultats sur l'hébergement et la situation sur le marché du travail des sans-domicile francophones laissaient entrevoir des différences marquées entre les sans-domicile nés en France et ceux nés à l'étranger, notamment en matière de situation familiale ou de conditions d'hébergement (Yaouancq *et al.*, 2013 ; Yaouancq et Duée, 2014a). Ces descriptions ont ensuite été élargies aux sans-domicile ne parlant pas le français, qui représentent une part croissante de l'ensemble des sans-domicile, de l'ordre de 20 % en 2012 (Yaouancq et Duée, 2014b). Cet article s'attache à décrire plus en détail les caractéristiques des sans-domicile non francophones et les évolutions de la situation des sans-domicile francophones entre 2001 et 2012.

Entre 2001 et 2012, le nombre de sans-domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants a progressé de 58 %. La progression du nombre d'enfants a été plus rapide que celle du nombre d'adultes (respectivement 85 % et 49 %). La proportion de femmes sans domicile aussi a davantage augmenté (+ 4pts pour les francophones).

Les sans-domicile nés à l'étranger francophones et non francophones

Parmi les adultes, ce sont les sans-domicile non francophones dont le nombre a le plus progressé (+ 207 %). Le nombre de sans-domicile

francophones nés à l'étranger a progressé de 67 % tandis que le nombre d'adultes sans domicile nés en France a progressé de 14 %.

Les sans-domicile francophones nés à l'étranger sont en majorité issus du Maghreb et des autres pays d'Afrique (Figure I). Ces derniers viennent en particulier des pays d'Afrique centrale et occidentale (Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal...), anciennement sous administration coloniale française.

La provenance des sans-domicile non francophones diffère fortement de celle des francophones. Ils sont moins souvent originaires d'Afrique (22 % contre 77 % pour les premiers) ; plus souvent originaires de l'est du continent européen, 48 % viennent de pays n'appartenant pas l'Union européenne – en particulier d'Arménie, de Russie, de Géorgie ou encore du Kosovo – et 18 % des pays récemment entrés dans l'Union (en particulier de Roumanie, de Bulgarie ou de Pologne).

Parmi les sans-domicile francophones venant de l'étranger, la progression des personnes originaires d'Afrique hors Maghreb et en particulier des pays d'Afrique centrale et occidentale a été particulièrement importante : leur nombre est passé de 6 000 en 2001 à 14 300 en 2012 (Figure II). Leur part dans l'ensemble des adultes sans domicile francophones nés à l'étranger progresse, passant d'un tiers d'entre eux en 2001 à la moitié en 2012.

Encadré 2

L'ENQUÊTE SANS-DOMICILE AUPRÈS DES NON-FRANCOPHONES

L'enquête de 2001 a permis d'obtenir un dénombrement des sans-domicile non francophones mais le protocole de l'enquête ne prévoyait pas qu'un questionnaire leur soit déposé.

Les associations rencontrées au moment de la conception de l'enquête de 2012 ont estimé que la population de non-francophones avait fortement progressé dans les centres et qu'il était nécessaire d'élargir l'enquête à ces populations. Il a donc été décidé d'étendre l'enquête aux non francophones afin de recueillir des informations sur ces populations.

En l'absence d'enquêteurs multilingues ou de traducteurs, l'objectif était de concevoir un questionnaire de structure simple, facilement compréhensible, auquel pourraient répondre des personnes de toutes conditions sociales et dans des circonstances matérielles

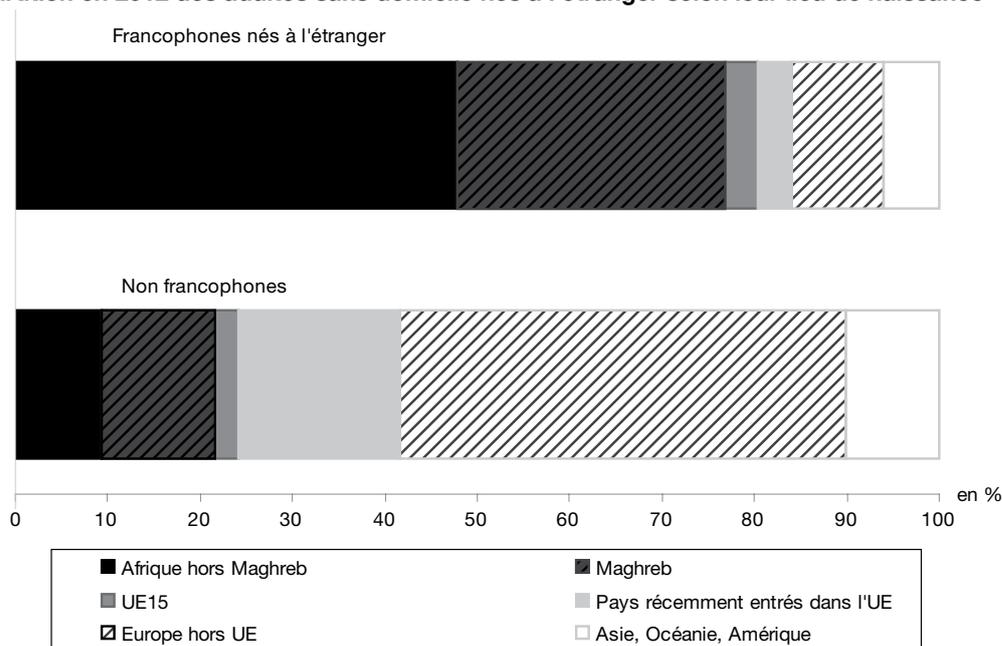
parfois précaires (rapidement, en une quinzaine de minutes, si possible sur les lieux et durant l'intervention des enquêteurs de l'enquête). Ce questionnaire devait fournir des informations compatibles avec celles du questionnaire en face-à-face.

Un questionnaire d'une quarantaine de questions tenant sur un format de 4 pages a été élaboré abordant les thèmes suivants :

- la vie de couple, les enfants
- la nationalité, arrivée en France
- l'activité professionnelle actuelle et passée
- les études
- la protection sociale et la santé.

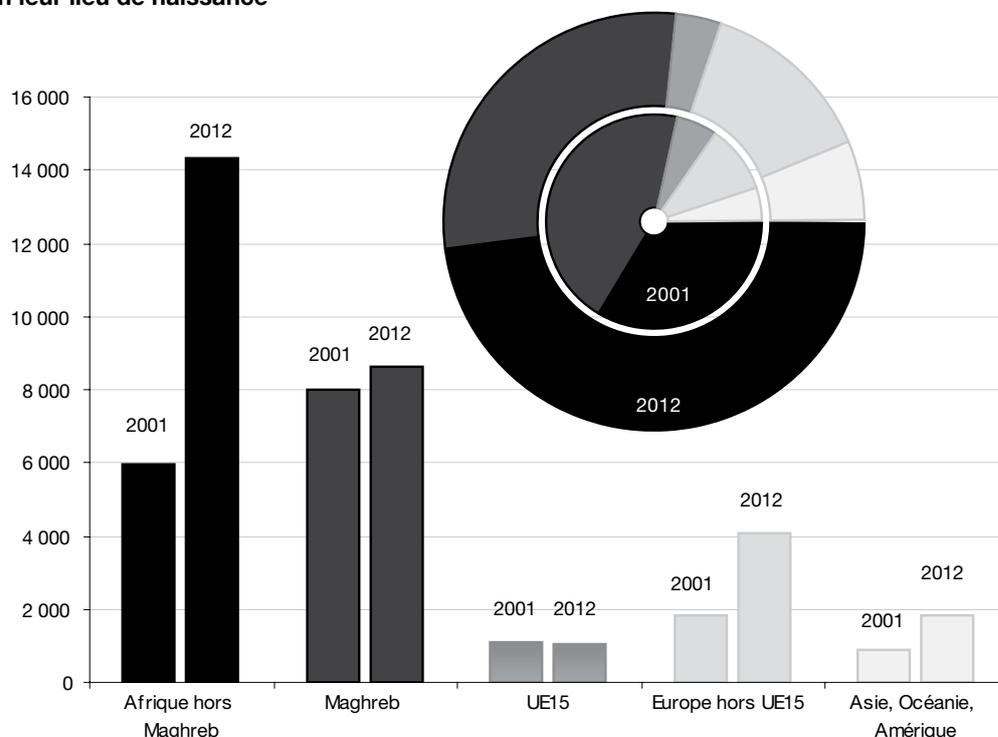
Le questionnaire a été traduit en 14 langues étrangères et a permis de recueillir les réponses de plus de 1 500 sans-domicile non francophones.

Figure I
Répartition en 2012 des adultes sans domicile nés à l'étranger selon leur lieu de naissance



Lecture : 48 % des sans-domicile francophones nés à l'étranger viennent d'Afrique hors Maghreb, contre 9 % des non francophones. Champ : adultes sans domicile nés à l'étranger vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

Figure II
Répartition en 2001 et 2012 des adultes sans domicile francophones nés à l'étranger selon leur lieu de naissance



Lecture : en 2012, parmi les sans-domicile francophones nés à l'étranger, 14 300 soit 48 % d'entre eux sont nés en Afrique hors Maghreb. En 2001, ils étaient 6 000 et représentaient un tiers des sans-domicile francophones nés à l'étranger. Champ : adultes sans domicile francophones nés à l'étranger vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine. Source : Insee-Ined, enquêtes auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2001 et 2012.

Depuis 2001, une modification des contours de la population sans-domicile

Une population qui vieillit et se féminise

Dans l'ensemble, les adultes sans domicile forment une population relativement jeune ; ils sont âgés de 39 ans en moyenne en 2012 (en France métropolitaine, l'âge moyen des adultes est de 49 ans). Les sans-domicile nés en France sont un peu plus âgés en moyenne que ceux nés à l'étranger. Entre 2001 et 2012, à champ constant, le nombre de personnes sans domicile âgées de 18 à 24 ans a baissé. L'âge moyen des sans-domicile progresse, surtout de ceux nés en France. Les personnes de 60 ans et plus sont trois fois plus nombreuses qu'en 2001 et constituent 10 % des sans-domicile en 2012.

En 2012, 30 700 adultes sans domicile sont des femmes, soit un peu plus d'un tiers d'entre eux. Elles sont moins nombreuses parmi les sans-domicile nés en France et les non francophones (34 %) que parmi les sans-domicile francophones nés à l'étranger (43 %). Entre 2001 et 2012, parmi les francophones, leur nombre a progressé deux fois plus vite que celui des hommes et leur part dans l'ensemble des sans-domicile a augmenté de 4 points (tableau 2).

De plus en plus de couples parmi les sans-domicile

Les sans-domicile francophones nés en France vivent plus souvent seuls et sans enfant (74 % d'entre eux sont dans ce cas). C'est moins le cas des francophones nés à l'étranger qui ne vivent seuls et sans enfants que dans 58 % des cas et qui sont plus souvent que les francophones nés en France, accompagnés d'un enfant, qu'ils vivent seuls (18 %) ou en couple (19 %). La

proportion de couple avec enfants est bien supérieure chez les non-francophones (39 %), et équivalente à la part des personnes vivant seules (38 %).

Entre 2001 et 2012, le nombre de sans-domicile en couple (avec ou sans enfant) a particulièrement augmenté. Quant aux couples avec enfants, leur nombre a plus que triplé parmi les sans-domicile francophones nés à l'étranger.

L'augmentation du nombre de couples parmi les sans-domicile explique en partie la féminisation de cette population, mais pas uniquement. Parmi les personnes seules, la part des femmes francophones nées à l'étranger a aussi augmenté entre 2001 et 2012 (tableau 3).

La situation professionnelle et les ressources des sans-domicile

Sur l'ensemble des adultes de moins de 65 ans sans domicile, près d'un quart travaille (23 %). Les francophones nés en France sont plus souvent chômeurs (57 % d'entre eux, contre 40 % des francophones nés à l'étranger et 42 % des non-francophones). Les non-francophones sont davantage inactifs (hors invalidité ou handicap) alors que l'inactivité des étrangers francophones est plus souvent liée à une absence d'autorisation de travail (tableau 4).

Les différences entre ces trois populations de sans-domicile s'accroissent lorsque sont prises en compte les caractéristiques sociodémographiques des personnes qui les composent. À âge, sexe et situation familiale donnés, la probabilité d'être au chômage pour un sans-domicile francophone né à l'étranger est de 40 % inférieure à celle d'un sans-domicile né en France. Elle est de 60 % inférieure pour un non-francophone.

Tableau 2
Âge et sexe des adultes sans domicile en 2012 et évolution depuis 2001

	Ensemble francophones dont	nés en France	nés à l'étranger	Non francophones (nés à l'étranger)	Ensemble
Âge moyen (en ans)	40	41	38	37	39
Évolution entre 2001 et 2012 (en ans)	+ 3,4	+ 5,2	+ 0,9	-	-
Part de femmes (en %)	38	34	43	34	37
Évolution de la part des femmes entre 2001 et 2012 (en pts)	+ 4	+0,9	+7,1	-	-

Lecture : en 2012, les adultes sans domicile francophones sont âgés de 40 ans en moyenne soit 3,4 ans de plus qu'en 2001. Les femmes représentent 38 % des adultes sans-domicile francophones contre 34 % en 2001.

Champ : adultes sans domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquêtes auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2001 et 2012.

Depuis 2001, la part de chômeurs parmi les adultes sans domicile a progressé, surtout pour ceux nés en France, alors que la part d'actifs occupés a baissé (- 8 points sur la période).

Dans l'ensemble, la ressource la plus souvent perçue par les sans-domicile (ou leur conjoint ou enfant cohabitant le cas échéant) est le revenu de solidarité active (RSA). Parmi les

Tableau 3
Répartition des sans-domicile adultes selon leur situation familiale en 2012 et évolution depuis 2001

	En %				
	Couple avec enfants*	Couple sans enfants	Seul avec enfants	Seul sans enfants	Ensemble (en nb pour la répartition)
Répartition du nombre de sans-domicile					
Ensemble francophones dont	13	8	13	67	66 300
nés en France	7	10	9	74	36 300
nés à l'étranger	19	5	18	58	30 000
Non francophones (nés à l'étranger)	39	10	13	38	15 900
Ensemble	17	8	13	62	82 200
Évolution entre 2001 et 2012					
Francophones nés en France	38	68	- 15	12	14
Francophones nés à l'étranger	221	90	54	45	67
Ensemble francophones	127	74	16	23	33

Note : * les enfants peuvent être mineurs ou majeurs.

Lecture : parmi les 66 300 adultes sans domicile francophones, 13 % vivent en couple avec au moins un enfant. Le nombre a augmenté de 127 % depuis 2001.

Champ : adultes sans domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquêtes auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2001 et 2012.

Tableau 4
Situation des sans-domicile vis-à-vis du marché du travail en 2012 et évolution depuis 2001

	2012 (en %)				Évolution entre 2001 et 2012 (en pts)	
	Franco-phones nés en France	Franco-phones nés à l'étranger	Non franco-phones (nés à l'étranger)*	Ensemble	Franco-phones nés en France	Franco-phones nés à l'étranger
Travaille, avec ou sans contrat de travail (y compris apprentis, stagiaires rémunérés)	22	26	21	23	- 8	1
Étudiant(e), élève, en formation, en stage non rémunéré	1	2	3	2	- 2	- 2
Se déclare chômeur(se) qu'il(elle) soit inscrit(e) ou non à Pôle Emploi / ANPE	57	40	42	48	13	6
Retraité(e), préretraité(e), retiré(e) des affaires	5	1	1	3	4	0
Homme ou femme « au foyer », éventuellement en congé parental	2	3	19	5	- 3	0
En invalidité, handicap	7	3	1	4	2	0
N'est pas autorisé à travailler, par exemple demandeur d'asile, en congé maladie de plus de trois mois	1	20	11	10	1	- 2
Ne travaille pas pour d'autres raisons	5	5	2	5	- 7**	- 3**
Ensemble	100	100	100	100	-	-
Total des sans-domicile de moins de 65 ans	35 100	29 200	15 600	79 900	-	-

Note : * 17 % des non-francophones n'ayant pas répondu à cette question ont été exclus de la répartition. ** en 2001, la catégorie « Ne travaille pas pour d'autres raisons » incluait les congés maladie de plus de trois mois ainsi que le handicap. La baisse importante du poids de cet item entre 2001 et 2012 peut être en partie liée à la modification de son libellé.

Lecture : en 2012, 22 % des sans-domicile francophones nés en France travaillent, avec ou sans contrat de travail. Cette proportion est de 8 points inférieure à celle observée en 2001.

Champ : adultes de moins de 65 ans sans domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquêtes auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2001 et 2012.

adultes sans domicile francophones nés en France, ce revenu est la ressource la plus communément perçue (40 % d'entre eux le citent) avant les revenus du travail (23 % d'entre eux). Parmi les francophones nés à l'étranger, le RSA vient en seconde position après les revenus issus du travail (31 % citent ces derniers contre 21 % pour le RSA). Les autres allocations sont plus souvent citées par les sans-domicile nés en France (logement : 24 %³, chômage : 11 %, allocation adultes handicapés : 10 %), à l'exception des allocations familiales, plus souvent perçues par les francophones nés à l'étranger (15 %). D'une façon générale, ces derniers sont plus souvent concernés par le non-recours aux prestations sociales que les francophones nés en France. Les raisons du non-recours tiennent aux conditions d'éligibilité aux différents dispositifs, mais également à la méconnaissance de leur fonctionnement⁴. Ainsi par exemple, les deux-tiers des personnes qui n'ont pas demandé le RSA pensent être inéligibles au dispositif (Legal, 2015).

Pour les non-francophones, la perception du RSA et de revenus du travail concerne à peu près le même nombre de personnes, soit environ

une personne sur dix. La perception des prestations sociales par les non-francophones est plus rare, exception faite de l'allocation temporaire d'attente (ATA). Réservée aux demandeurs d'asile, elle est perçue par 10 % des sans-domicile non francophones.

Les sans-domicile nés à l'étranger non francophones sont près d'un sur deux à déclarer n'avoir perçu aucune des ressources citées le mois précédant l'enquête alors que les francophones sont peu nombreux à ne déclarer aucune ressource (1 %).

Les sans-domicile sont nombreux à ne pas disposer de couverture sociale

En 2012, l'état de santé perçue des sans-domicile est en moyenne moins bon que celui des

2. En particulier, les personnes hébergées en CHRS peuvent faire une demande d'APL à leur arrivée dans le centre.

3. Par exemple, un étranger venant d'un pays hors Espace économique européen et Suisse peut bénéficier du RSA s'il dispose du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire, s'il est reconnu apatride ou s'il dispose d'une carte de résident ou d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans accordant le droit de travailler en France.

Encadré 3

LA MESURE DES ÉVOLUTIONS DEPUIS L'ENQUÊTE DE 2001

L'enquête de 2001 et celle de 2012 ont toutes deux été menées dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants. Pour chaque enquête une pondération a , naturellement, été calculée, (P_{2001}) et (P_{2012}). Néanmoins, le nombre de sans-domicile en 2012 n'est pas directement comparable à celui de l'enquête *Sans-Domicile* de 2001. En effet, en 2012, le champ de l'enquête a été élargi, avec la prise en compte des bénéficiaires de distributions de petits-déjeuners, des personnes en accueil de nuit sans hébergement et de celles accueillies dans le cadre d'un « Plan grand froid ». Pour permettre, malgré tout, une comparaison des populations sans domicile en 2001 et en 2012 et l'analyse des évolutions de leurs caractéristiques, une pondération additionnelle a été réalisée, pour l'enquête 2012 (PA_{2012}): elle concerne les seuls francophones ayant fréquenté uniquement des types de services dans le champ de l'enquête de 2001.

Cette population particulière forme 89 % de l'échantillon (non pondéré) des francophones en 2012, et représente 95 % (données pondérées par la pondération initiale (P_{2012})) de la population des sans-domiciles francophones en 2012. Autrement dit, l'extension du champ de l'enquête de 2001 à 2012 a permis de comptabiliser 5 % de sans-domicile en plus, ne fréquentant que des services du nouveau champ.

Les moyens statistiques disponibles n'ont pas permis d'étendre le calcul de cette nouvelle pondération (PA_{2012}) à la population non francophone (pour laquelle il faut rappeler qu'aucune information individuelle n'a été collectée en 2001). Pour néanmoins estimer leur nombre en 2012 sur le champ 2001, on peut observer que le nombre de non-francophones enquêtés dans les services du champ de l'enquête de 2001 représente une proportion des enquêtés non francophones équivalente à celle constatée sur les francophones (89,5 %).

On fait alors l'hypothèse que, à l'instar de ce qu'on calcule sur les francophones, le nombre total, en 2012 de non-francophones sur le champ de 2001 est lui aussi de 95 % du total de la population des non-francophones.

En raisonnant à champ constant (celui de 2001), le nombre de sans-domicile francophones et non francophones a augmenté de 58 % entre 2001 et 2012 dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

L'absence de données individuelles sur les sans-domiciles non francophones en 2001 contraint à restreindre l'étude des évolutions concernant les caractéristiques des sans-domicile aux francophones uniquement.

personnes vivant dans un logement ordinaire. 52 % estiment que leur état de santé est bon ou très bon contre 65 % des adultes vivant à leur domicile. Alors que 8,5 % de ces derniers disent avoir un mauvais ou très mauvais état de santé, c'est le cas de 24 % des sans-domicile. Parmi eux, les non-francophones semblent avoir un état de santé plus dégradé alors que les francophones nés à l'étranger déclarent un état de santé meilleur en moyenne.

84 % des sans-domicile ont consulté au moins une fois au cours des douze derniers mois un médecin pour eux-mêmes, que ce soit un spécialiste ou un généraliste. Les sans-domicile non francophones sont légèrement moins nombreux à avoir consulté un médecin (79 % contre 85 % pour les francophones). Contrairement aux sans-domicile nés à l'étranger, les sans-domicile nés en France bénéficient quasiment

tous d'une couverture maladie. Seuls 5 % des sans-domicile nés en France ne bénéficient pas de couverture maladie, contre 15 % des francophones nés à l'étranger et 29 % des non-francophones. Parmi les sans-domicile bénéficiant d'une couverture maladie, plus d'un sur deux est concerné par la couverture maladie universelle (CMU). Par ailleurs, 24 % des sans domicile nés à l'étranger sont couverts par l'aide médicale d'État (AME), dispositif permettant aux étrangers qui résident en France depuis plus de trois mois en situation irrégulière de bénéficier, sous condition de ressources, d'un accès aux soins (Legal, 2015). Les sans-domicile nés en France, quant à eux, sont couverts par la Sécurité sociale dans plus de quatre cas sur dix.

En 2012 par rapport à 2001, parmi les sans-domicile francophones, les personnes déclarant un état de santé « très bon » sont un peu plus

Tableau 5
Origine des ressources des adultes sans domicile le mois précédant l'enquête en 2012 et évolution depuis 2001

	2012 (en %)				Évolution entre 2001 et 2012 (en pts)	
	Franco- phones nés en France	Franco- phones nés à l'étranger	Non franco- phones (nés à l'étranger)	Ensemble	Franco- phones nés en France	Franco- phones nés à l'étranger
Travail	23	31	11	24	- 11	0
Vente d'objet, de services	4	6	nd	nd	0	3
RSA	40	21	10	28	6*	- 1*
Retraite, pension, minimum vieillesse	7	2	1	4	6	0
Allocation logement	24	10	1	15	11	2
Allocations familiales, complément familial, allocation parentale d'éducation	11	15	7	12	- 5	1
Allocation temporaire d'attente (ATA)	1	4	10	4	0**	2**
Autre allocation dont	25	11	6	16	- 3	- 2
Chômage	11	6	nd	nd	- 1	- 1
Allocation adulte handicapé (AAH)	10	4	nd	nd	1	2
Pension d'invalidité	2	1	nd	nd	- 1	- 2
Autres prestations (indemnités journalières, allocation veuvage, etc.)	4	2	nd	nd	- 2	- 1
Aide d'associations ou d'organismes publics	11	16	10	12	- 9	- 5
Aide de la famille ou d'amis	10	15	4	11	- 2	1
Aide de gens dans la rue	8	5	3	6	2	0
Autres ressources	2	1	2	1	- 5	- 5
Pas de ressources	0	3	45	9	0	1

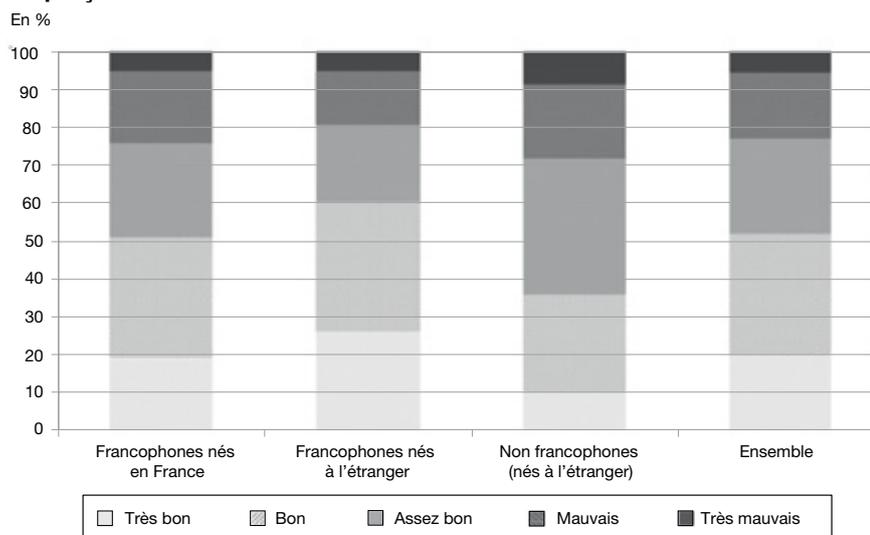
Note : contrairement au questionnaire francophone, le questionnaire non francophone comprend uniquement les ressources du sans-domicile et celles de son conjoint éventuel et exclut donc celles des enfants vivant avec eux. Les sans-domicile vivant avec des enfants en âge de travailler représentent environ 10 % des sans-domicile non francophones. La sous-estimation des non-francophones bénéficiaires de ces ressources est donc de 10 % au maximum. * Pour obtenir un équivalent du revenu de solidarité active (RSA) en 2001, les réponses portant sur le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) ont sommées. ** En 2001, l'allocation d'insertion était l'équivalent de l'allocation temporaire d'attente.

Lecture : en 2012, 23 % des sans-domicile francophones nés en France ont reçu de l'argent le mois précédant l'enquête de leur travail, de celui de leur conjoint ou d'un enfant vivant avec eux.

Champ : adultes sans domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquêtes auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2001 et 2012.

Figure III
État de santé perçu des sans-domicile en 2012



Lecture : en 2012, 19 % des sans-domicile francophones nés en France considèrent que leur état de santé est très bon, c'est le cas de 26 % des sans domicile francophones nés à l'étranger.

Champ : adultes sans domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquête auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

Encadré 4

UNE DIVERSITÉ DE MODES D'HÉBERGEMENT

Parmi les adultes sans domicile, environ 8 000 soit 10 % d'entre eux sont sans abri. Ils sont accompagnés de 700 enfants. Les autres sans-domicile sont hébergés en centre, hôtel ou logement temporaire.

Ce sont les sans-domicile nés en France qui bénéficient des conditions de logement les plus stables. 37 % d'entre eux sont hébergés en logement temporaire et 38 % en hébergement collectif où l'on peut rester dans la journée. Les sans-domicile nés à

l'étranger non francophones sont plus souvent logés en hôtel (34 %) et 12 % d'entre eux sont sans abri.

Entre 2001 et 2012, le nombre de sans-abri nés en France a reculé de 26 %, en revanche les sans-abri francophones nés à l'étranger sont deux fois plus nombreux.

L'hébergement en hôtel a fortement progressé (+ 230 %) accompagnant l'augmentation du nombre de couples avec enfants sans domicile.

Hébergement des adultes sans domicile en 2012 et évolution depuis 2001

	Sans abri	Hébergement fourni par une association ou un organisme d'aide				Ensemble
		Hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	Hébergement collectif où l'on peut rester la journée	Hôtel	Logement	
Nombre de sans-domicile et répartition (en %)						
Francophones dont	6 000	7 000	24 000	8 000	22 000	66 000
	9	11	35	12	32	100
nés en France	3 000	4 000	14 000	2 000	14 000	36 000
	8	12	38	5	37	100
nés à l'étranger	3 000	3 000	10 000	6 000	8 000	30 000
	10	11	32	20	27	100
Non francophones (nés à l'étranger)	2 000	2 000	4 000	5 000	2 000	16 000
	12	15	24	34	16	100
Ensemble	8 000	9 000	28 000	13 000	24 000	82 000
	10	12	33	16	29	100
Évolution entre 2001 et 2012 (en %)						
Francophones nés en France	- 26	5	6	36	33	14
Francophones nés à l'étranger	108	- 17	61	480	36	67
Ensemble francophones	20	- 5	23	230	34	33

Lecture : les adultes sans abri en 2012 sont au nombre de 8 000 et représentent 10 % de l'ensemble des sans-domicile.

Champ : adultes sans domicile vivant dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants de France métropolitaine.

Source : Insee-Ined, enquêtes auprès des personnes fréquentant des services d'hébergement ou de distribution de repas 2001 et 2012.

nombreuses (+ 4 points) ainsi que celles déclarant au contraire un état de santé « très mauvais » (+ 2 points) ce qui peut traduire une plus grande hétérogénéité de la population des sans domicile vis à vis de l'état de santé.

De façon plus générale, les démarches auprès des professionnels du secteur sanitaire comme du social dépendent fortement du mode

principal d'hébergement (Legal, 2015). Parmi les sans-abri francophones, c'est-à-dire les personnes ayant dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation, une sur quatre déclare ne pas avoir été en relation avec un médecin ou un travailleur social pendant l'année écoulée, contre 2 % à 3 % des sans-domicile francophones ayant dormi dans un logement, dans un centre d'hébergement ou à l'hôtel (Legal, 2015). □

BIBLIOGRAPHIE

Chausse M.-L., Labrador J., Pierre-Marie E. et Roger S. (2014), « Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne », *Île-de-France à la page*, n° 423-426, Insee, juin.

Dietrich-Ragon P. (2015), « L'entourage des personnes en situation de précarité résidentielle », *Revue française de sociologie*, n° 56-2, pp. 301-330.

Dietrich-Ragon P. (à paraître), « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population*.

Legal A. (2015), « Le recours aux prestations et services de protection sociale des personnes sans domicile », *Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution*, Drees.

Loison-Leruste M. (2015), « Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement

et de distribution de repas pour sans-domicile », *La Lettre*, Onpes, décembre.

Loison-Leruste M. (dir) (2015), *Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement et de distribution de repas pour sans-domicile*, Rapport pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 223 p., octobre.

Yaouancq F., Lebrère A., Marpsat M., Régnier V., Legleye S. et Quaglia M. (2013), « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », *Insee-Première*, n° 1455, juillet.

Yaouancq F. et Duée M. (2014a), « Les sans-domicile et l'emploi. Des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie », *Insee-Première*, n° 1494, avril.

Yaouancq F. et Duée M. (2014b), « Les sans-domicile en 2012. Une grande diversité de situations », *France portrait social*, pp. 123-138.
